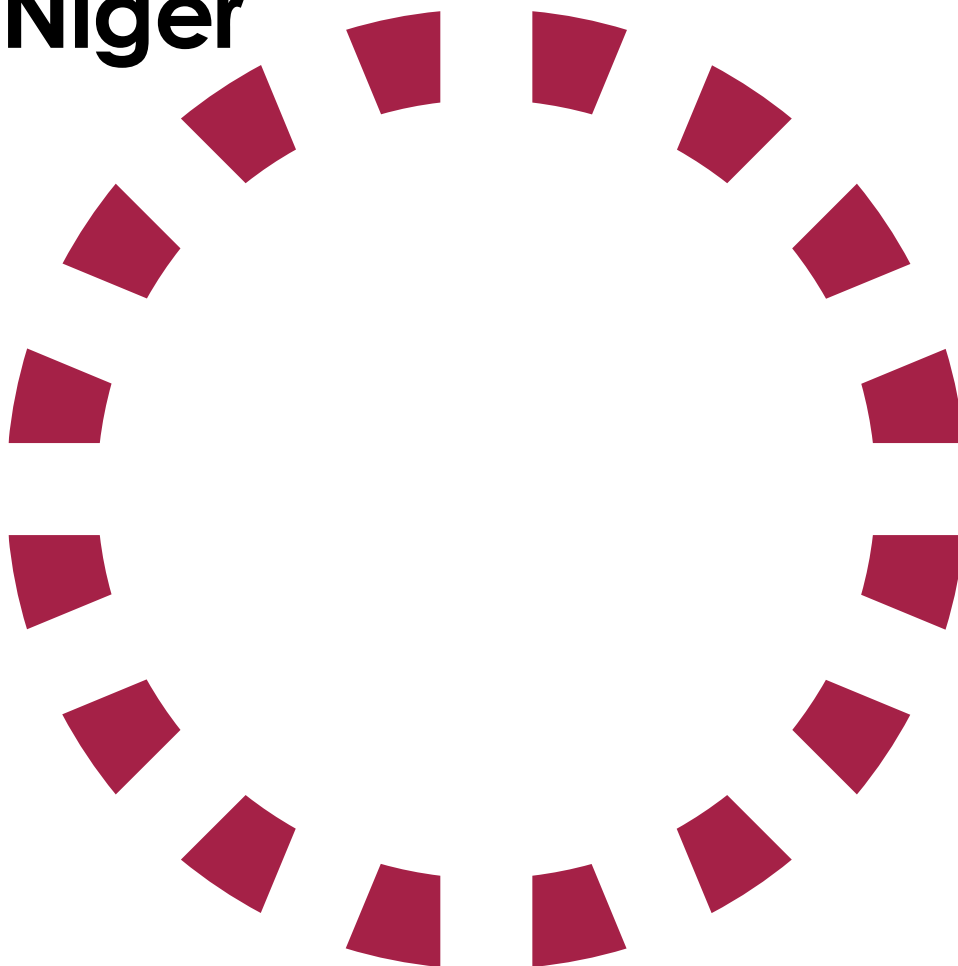


Enquête sur les perceptions relatives à la sécurité dans les régions de Tahoua, Maradi, Tillabéri au Niger



Programme Just Future – Q0



28/03/2022



Dr Pauline Poupart et Dr Shourjya Deb (SIPRI)
Dr Hamani Oumarou (Direction des équipes du LASDEL)

Ce rapport a été commandé et financé par CORDAID, une organisation humanitaire et de développement, travaillant à la fin de la pauvreté et de l'exclusion. Les opinions exprimées et les informations contenues dans ce document sont à la responsabilité des auteurs.

Cadre et contexte

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du programme *Just Future* (Avenir Juste), géré par un consortium piloté par CORDAID qui rassemble plusieurs organisations et instituts de recherche, et dont l'objectif est de soutenir les acteurs de la société civile. Le programme vise à établir un partenariat stratégique global avec les organisations de la société civile afin « d'améliorer l'accessibilité, la réactivité et la redevabilité des institutions de sécurité et de justice », notamment grâce à la « mobilisation de la société civile pour une action collective et un plaidoyer »¹ dans six contextes fragiles (Burundi, République démocratique du Congo, Mali, Niger, Soudan du Sud et Afghanistan).

Cette première enquête de perception est considérée comme la *baseline* – Q0 des prochaines enquêtes qui seront menées au Mali et au Niger jusqu'en 2025, deux fois par an. Celle-ci a été mise en œuvre sur le terrain par le Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) à Niamey.

Elle s'inscrit dans le deuxième objectif du programme *Just Future* portant sur : « l'amélioration de l'accessibilité, de la réactivité et de la redevabilité des institutions de sécurité et de justice, et processus de prise de décision politique et de paix inclusif, grâce à la mobilisation de la société civile pour une action collective et un plaidoyer »² à travers le renforcement des capacités de celle-ci. Afin de poser les bases de cette visée à long terme, le questionnaire a été structuré autour de quatre grandes sections concernant :

- * le sentiment d'(in)sécurité au niveau national et local ;
- * l'identification et la présence - ou non - des acteurs de la sécurité ;
- * les relations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité ;
- * les relations entre la société civile et les questions de sécurité.

Il s'agissait d'identifier les zones les plus à risques, d'identifier les acteurs de la sécurité présents avec pour objectif de mieux comprendre les relations entre les populations civiles et les forces de sécurité nationales. Cet aperçu, qui sera affiné lors des enquêtes ultérieures, renseignera la société civile sur les types et les niveaux d'action les plus appropriés concernant les questions de sécurité ainsi que sur les organisations et les interlocuteurs à privilégier.

Échantillonnage et administration du questionnaire

Dans le questionnaire, et conformément aux attentes exprimées par CORDAID, une attention particulière a été portée sur l'inclusion des profils de femmes, de jeunes, de personnes souffrant de handicaps et de personnes déplacées ou réfugiées, tant dans le contenu des questions posées qu'au sein de l'échantillon des individus enquêtés.

Les questionnaires ont été administrés du 22 au 29 octobre 2021 au Niger dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, plus précisément au sein des communes de Dakoro, Konni et Torodi.

¹ Avenir Juste, Proposition de programme – Octobre 2020, p.7

² *Idem*.

L'enquête a couvert un échantillon de 413 personnes sur la base d'estimation des populations au niveau communal. Au total, l'échantillon se répartit de la manière suivante : 33 % de ruraux et 66 % d'urbains, 60 % de femmes et 39 % d'hommes.

Pour les catégories prioritaires de l'enquête, les représentations sont les suivantes :

- * 73 % de résidents / 22 % de PDI / 2 % de réfugiés retournés / 1 % de migrants / 0,55 % de nomades-transhumants.
- * 63 % de jeunes / 36 % d'adultes / 81 % de personnes sans handicaps / 18 % de personnes souffrant de handicaps.

Le questionnaire a été administré par huit facilitateurs et deux facilitatrices au Niger.

Conditions de l'enquête

Dans l'ensemble, les enquêtes se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les équipes ont pu être déployées sur le terrain, les entretiens ont été réalisés sans trop de réticences de la part des catégories d'acteurs ciblées. Néanmoins, quelques difficultés ont pu être relevées.

Il s'agit, en premier lieu, de l'accès à certaines catégories d'individus ciblés par cette recherche, notamment les personnes souffrant de handicaps. Ces dernières n'osent pas se définir ouvertement comme tel, notamment du fait de « barrières culturelles ». ³ L'accès aux personnes réfugiées s'est également révélé compliqué lorsqu'elles n'étaient pas hébergées sur un site d'accueil, comme dans les zones de Dakoro et Konni, qu'elles étaient logées en famille ou qu'elles louaient des maisons. Sur le contenu du questionnaire, la distinction entre les différentes forces de sécurité ou entre les différents acteurs de la société civile pouvait parfois se révéler peu claire dans certains entretiens, en particulier avec des femmes (jeunes et adultes) ainsi qu'avec des personnes déplacées, notamment à Dakoro et Konni.

Pour finir, les facilitateurs et facilitatrices ont eu à expliquer les différences de nature et d'objectif entre l'enquête qu'ils menaient et les enquêtes de ciblage humanitaire dont certaines populations sont familières. Il leur a parfois été difficile de faire comprendre et admettre qu'aucun don ou rétribution ne seraient donnés en fin d'entretien. Ils ou elles ont eu également à faire face à une grande lassitude vis-à-vis des enquêtes dont les résultats directs sont très difficilement perceptibles par les populations, ce qui a pu expliquer les quelques refus rencontrés.

Ces difficultés s'inscrivent aussi dans des contextes d'insécurité forte, bien que différenciés. Au Niger, la région la plus exposée est celle de Tillabéri où les chefs-lieux de commune ne sont plus considérés comme sûrs. De nombreux villages ne sont plus visités ni par les autorités, ni par les acteurs humanitaires. Les villageois préfèrent, par exemple quitter les campagnes pour se réfugier à Torodi du fait de la multiplication des vols de bétail et des attaques par les groupes armés non étatiques. Ce climat, qui s'est exacerbé lors des semaines qui ont précédé l'enquête, a engendré une certaine méfiance envers le thème du questionnaire. La question des relations entre les populations et les forces de défense et de sécurité (FDS), comme les questions pouvant être liées aux groupes armés non-étatiques (GANE), ont, par exemple été considérées comme très sensibles. Le fait que des « personnes extérieures » les posent a pu également susciter, dans quelques cas, crainte et retenue.

Dans le même temps, le terrain dans les régions de Maradi et Tahoua s'est déroulé de façon plus sereine avec de meilleures conditions sécuritaires, la région de Dakoro n'étant pas considérée par ses habitants comme une zone d'insécurité. Les villes de Dakoro et Konni demeurent animées, y compris en soirée et la circulation n'y est pas restreinte. Les préoccupations sont davantage socio-économiques et en lien avec les mauvaises récoltes de l'année. Les problèmes sécuritaires sont, quant à eux, liés aux

³ Journaux de terrain des facilitateurs, commune de Torodi, région de Tillabéri, octobre 2021.

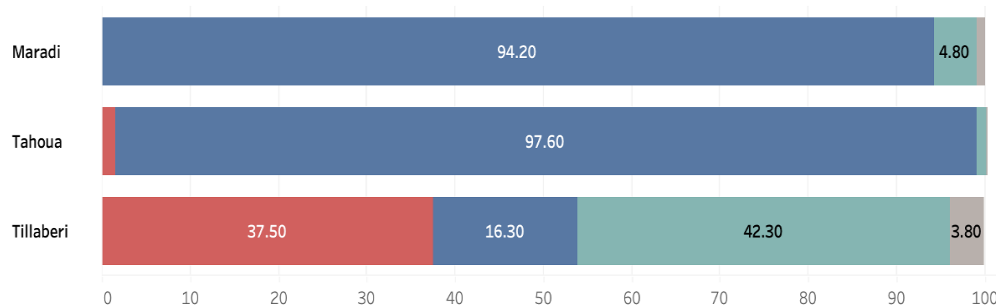
conflits ponctuels entre éleveurs et agriculteurs, et au banditisme dans certains quartiers. La présence de la compagnie mobile de contrôle des frontières (CMCF) à Konni constitue, par ailleurs, un trait distinctif qui a permis une réduction de l'insécurité en lien avec la frontière nigérienne.

Résultats de l'enquête

Les perceptions de l'(in)sécurité

En dépit des observations de terrain mentionnées, la situation sécuritaire du pays est perçue dans les régions de Maradi et Tahoua, comme « s'étant améliorée » depuis juillet 2021. Cependant, ce constat n'est pas partagé dans la région de Tillabéri où la situation est décrite comme « s'étant détériorée » (66 % au niveau du pays et à 37 % pour les villes et villages de la région). En effet, cette zone qui appartient également à celle du Liptako-Gourma peut être considérée comme la région la plus vulnérable du Niger actuellement.

Q.2.2- Depuis ces 3 derniers mois, pensez-vous que la situation sécuritaire dans votre ville/village :



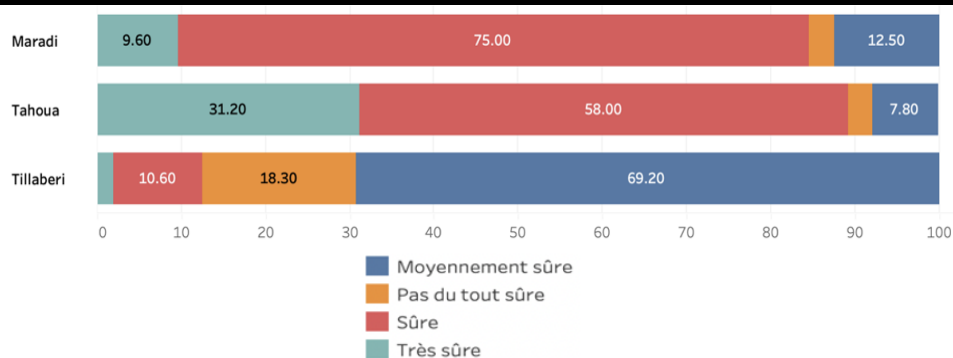
Le sentiment d'insécurité, certes différencié, possède des causes partagées entre les trois régions qui peuvent être d'ordre géographique et liées à la proximité des localités enquêtées avec des zones de combat (71 % pour la région de Tillabéri) ou à la localisation de groupes armés non étatiques (17 % pour la zone de Maradi, proche du Nigéria, 13 % pour celle de Tillabéri et 7 % pour celle de Tahoua). Le nombre d'attaques, de vols, de menaces contre les populations est considéré, par ailleurs, comme un facteur général et additionnel d'insécurité, à l'instar de la pauvreté, du chômage et de l'insécurité alimentaire.

Q.2.3.A- Comment vous sentez-vous dans votre quartier :

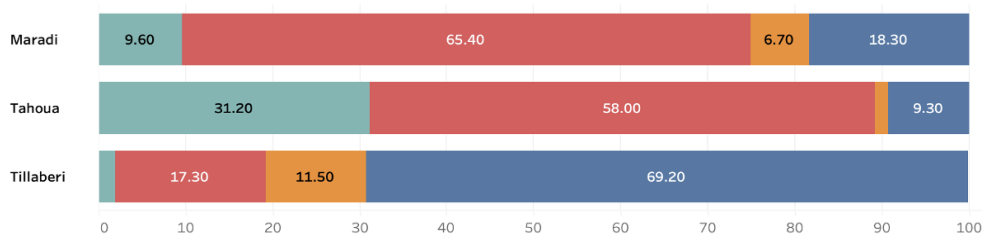


La différence de perception de l'insécurité au niveau des régions se prolonge au niveau local. Ainsi, les enquêtés se considèrent « en sécurité » dans leurs quartiers/villages dans les régions de Tahoua et de Maradi. Cette impression est partagée de façon notable par l'ensemble des catégories de populations enquêtées à des pourcentages similaires variant de 50 % à 70 %. En effet, les localités dans ces deux régions sont jugées comme « sûres » pour les hommes et pour les femmes, pour les enfants et les jeunes, ainsi que pour les personnes déplacées et réfugiées et celles souffrant de handicaps.

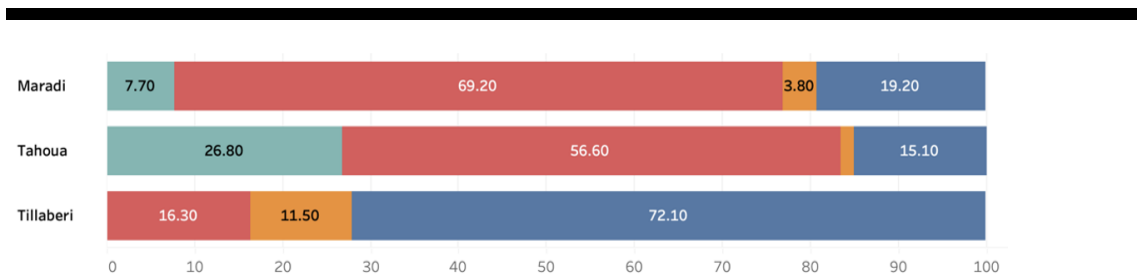
Q.2.4- À quel point pensez-vous que votre localité est sûre pour les hommes :



Q.2.6- À quel point pensez-vous que votre localité est sûre pour les enfants et les jeunes :



Q.2.7- À quel point pensez-vous que votre localité est sûre pour les personnes déplacées et réfugiées :



Les perceptions sont différentes pour la région de Tillabéri où les personnes enquêtées de ces mêmes catégories décrivent leur situation comme « moyennement sûre » (autour de 70 %).

Ces perceptions sur la précarité de la situation sécuritaire affectent de manière concrète les façons de vivre au quotidien. Les populations ont de manière générale changé ou adapté leurs habitudes de voyage et de déplacement : 40% des enquêtés ont affirmé avoir réduit leurs déplacements en termes de distance et de durée, 36% ont changé leurs modes de transport et privilégient les transports publics aux véhicules privés, même si ces derniers sont régulièrement attaqués (banditisme, contrôles des djihadistes ou mines sur les axes routiers).

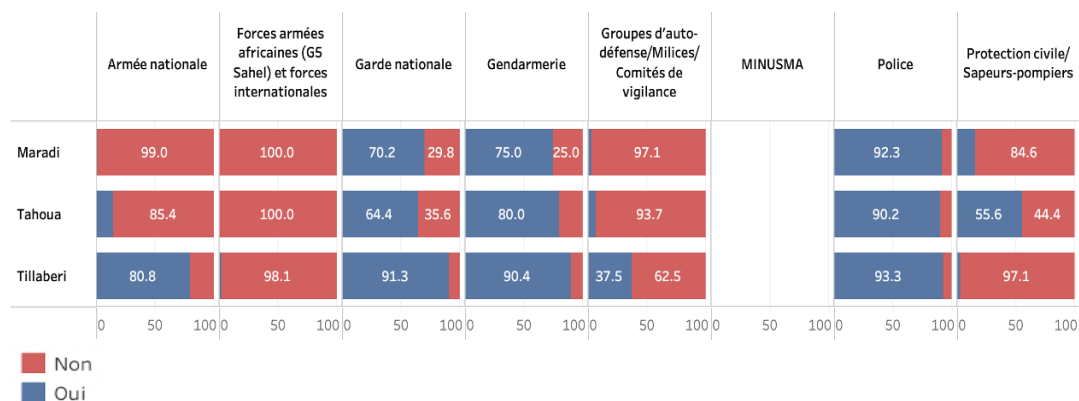
Cette insécurité quotidienne a logiquement des répercussions importantes sur la vie économique et sociale. La circulation est désormais soumise à des règles strictes qui évoluent en fonction de la situation sécuritaire. Par exemple, à Torodi dans la région de Tillabéri, la circulation des motos était, au moment de l'enquête, interdite nuit et jour dans l'ensemble du département. Ces restrictions affectent l'approvisionnement des marchés ruraux, leur accès et leur tenue régulière. Dans la région de Tillabéri, en raison de l'insécurité élevée, certains agents des services techniques comme ceux de l'élevage, de l'éducation et de l'agriculture sont partis lorsque leurs vies ont été directement menacées laissant, par exemple, les éleveurs dans l'incapacité d'assurer le suivi sanitaire de leurs troupeaux.

Les acteurs de la sécurité présents

En dépit du niveau d'insécurité relevé dans certaines localités, les forces armées nigériennes (FAN) dans leur ensemble bénéficient d'une appréciation favorable. En effet, c'est l'armée qui est d'abord désignée comme acteur principal pour assurer la sécurité des populations (43 %) puis les forces de sécurité intérieure (36 %).

Si la majorité des forces sont présentes au niveau du chef-lieu de commune ou de la ville, certaines sont plus visibles que d'autres dans la sécurisation des villages et des villes. Ainsi, au Niger, ce sont la police, la gendarmerie et la garde nationale qui sont les acteurs les plus actifs au quotidien. L'armée est surtout présente dans la région de Tillabéri (80 %) du fait de l'insécurité importante à la frontière malienne, tandis que les forces de sécurité intérieure sont présentes dans les autres localités enquêtées.

Q.3.1- Dans votre village/quartier, quels sont les acteurs de la sécurité présents :



La présence de plus en plus importante de comités de vigilance dans la région de Tillabéri (37%) est également à souligner, notamment dans les zones rurales excentrées peu couvertes par les forces armées. C'est un phénomène récent au Niger, mais qui tend à se renforcer.

Pour autant, dans les trois régions, la confiance des enquêtés demeure forte envers l'armée et la garde nationale (97 %), la gendarmerie, la police (96 %), puis la protection civile et les sapeurs-pompiers (84 %).

Les relations des populations avec les acteurs étatiques nationaux de la sécurité

Les relations quotidiennes avec les forces armées et de sécurité intérieure sont considérées comme « bonnes » au Niger (46 %). L'évocation des limites ou faiblesses des forces reste cependant un sujet délicat qui engendre beaucoup de précautions chez les personnes enquêtées.

Les principales raisons d'insatisfaction exprimées touchent à la capacité d'action des forces de sécurité dans leur ensemble et aux risques collatéraux induits par leur présence. Ainsi, il est souligné que le déploiement actuel des forces ne leur permet pas d'intervenir en cas d'attaques – ou trop peu – en raison de leur éloignement (selon 22 % des enquêtés de la région de Tillabéri) ou de leur réaction tardive (pour 33 % des enquêtés de la région de Tahoua).

De plus, même quand elles sont présentes, les forces peuvent également générer de l'insécurité en exposant davantage les localités aux attaques de groupes djihadistes. Le risque de représailles contre les populations est ainsi craint par une proportion significative des enquêtés dans les régions de Tahoua (33 %) et de Tillabéri (55 %).

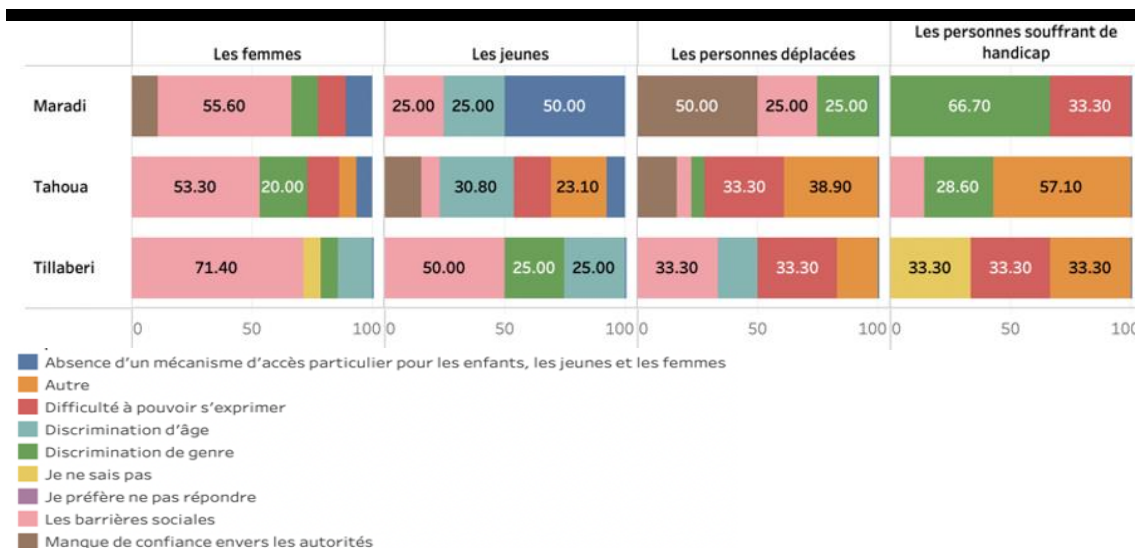
La confiance envers les forces de sécurité peut aussi s'altérer dans les relations quotidiennes, au niveau local, par les mauvaises pratiques comme le racket. Le manque de confidentialité lorsque les populations souhaitent déposer plainte et surtout transmettre de façon discrète des informations aux forces fait peser un risque majeur sur les individus. Les forces, par leurs comportements, peuvent ainsi « exposer » ces personnes dans des zones où, du fait de l'insécurité, le contrôle social des déplacements et des échanges est très fort. Cela crée donc une réticence à s'adresser à elles. De plus, la présence de groupes armés non-étatiques, proche de certaines localités, et leur capacité à « infiltrer » les populations engendrent la méfiance réciproque des forces de sécurité et de défense. En effet, dans la zone de Tillabéri il a été souligné que « la principale difficulté, c'est la méfiance mutuelle. D'une part, les

FDS sont méfiantes à l'égard des populations à cause des complicités qui existent en leur sein (i.e. des complicités supposées avec les groupes djihadistes) et d'autre part, les populations évitent les FDS craignant les représailles des bandits. »⁴

Enfin, les forces de sécurité étatiques peuvent avoir des comportements discriminants liés, selon les enquêtés, au manque de connaissance de la réalité locale (41 % dans la région de Tahoua) ou parce que les forces peinent à prendre en compte les opinions des communautés locales (33 % et 37 % dans les régions de Maradi et Tillabéri). De fait, les jeunes hommes comme les éleveurs et les transporteurs sont considérés comme les plus à risque de stigmatisation de leur part.

De façon générale, l'accès aux services de sécurité est plus difficile pour les femmes, les personnes déplacées et les jeunes. Des discriminations de genre sont évoquées ainsi que le poids des barrières sociales et des difficultés à pouvoir s'exprimer. Les mécanismes de plainte et de dialogue passent alors par les chefs de village, de quartier ou par les maires.

Q.4.23- Selon vous, pourquoi l'accès aux services de sécurité est-il plus difficile pour :



On peut ainsi avancer que l'armée et aussi les forces de sécurité intérieure ont tendance à être mentionnées à la fois comme des sources de sécurité et d'insécurité. Quand celles-ci sont présentes dans une localité, les populations peuvent effectivement les voir patrouiller, mais seulement sur les grands axes routiers. Les forces sont aussi perçues comme étant trop peu nombreuses pour assurer un contrôle régulier et patrouiller dans les zones rurales, ce qui ne suffit pas à améliorer la sécurité dans certaines zones plus menacées par les groupes armés.

Pour finir, des critiques sont exprimées par les populations sur le « manque de volonté » et « d'engagement » qui semble transparaître lorsqu'il s'agit pour les forces de s'attaquer directement aux groupes armés non étatiques et surtout aux groupes djihadistes. Ainsi, à Torodi :

« Les gens expriment aussi leur incompréhension par rapport aux vols de bétail. Les gens se demandent comment les bandits arrivent à emporter des troupeaux entiers et disparaître dans la nature. Nous avons reçu beaucoup de témoignages dans ce sens. » De ce fait, « les gens estiment que la stratégie

⁴ Témoignage des habitants de Torodi auprès des facilitateurs, Journal de terrain, commune de Torodi, région de Tillabéri, octobre 2021.

opérationnelle des FDS doit évoluer. Au lieu d'attendre à chaque fois que les GANE viennent commettre des attaques avant de réagir, les populations pensent que les FDS doivent se montrer offensives en allant chercher les bandits au niveau de leurs bases. »⁵

Les relations entre la société civile et les questions de sécurité

Les relations entre la société civile et les questions de sécurité ont été abordées dans la dernière partie du questionnaire. Il a été noté, lors de sa soumission aux facilitateurs comme aux enquêtés, une difficulté à définir clairement et spontanément ce que le terme de « société civile » recouvre. Ainsi, 41 % des personnes interrogées se considèrent comme des membres de la société civile. Par ailleurs, il est mentionné à 94 % que chaque citoyen peut s'occuper des questions de sécurité.

Pour cette première enquête de base, il nous est donc paru important d'essayer de répertorier les acteurs considérés comme appartenant à la société civile dans chaque localité, puis de préciser, parmi eux, ceux qui ont un rôle à jouer dans la sécurité.

Au Niger, les principaux acteurs cités sont les associations/mouvements de jeunes (55 %), les organisations de défense et de droits humains (36 %) et, enfin, les organisations et associations religieuses (36 % également).

Parmi ces acteurs, certains sont présentés comme jouant un rôle direct sur les questions de sécurité par leurs contacts plus proches avec les forces. Il s'agit notamment des organisations religieuses, des mouvements communautaires, des comités locaux de sécurité⁶ et des mouvements de jeunes. En effet, ces acteurs sont généralement les « points de contact » les plus habituels des forces lorsque des réunions ou des ateliers sont organisés pour évoquer la situation sécuritaire locale. Un accent est également mis actuellement sur la mise en œuvre d'activités rapprochant les forces et la jeunesse, notamment à travers l'organisation de compétitions sportives à l'instar de matchs de football incluant des membres des forces.

Un autre rôle évoqué pour les acteurs de la société civile sur les questions de sécurité est celui lié au respect par les forces des droits des citoyens. Ainsi, au Niger, les organisations de défense des droits de l'Homme sont citées comme pouvant collecter des informations et dénoncer des cas d'abus éventuels de la part des forces. Ce rôle de vigilance est également prêté aux associations/mouvements de femmes et de jeunes.

La gestion des conflits locaux est également une préoccupation majeure lorsque l'on évoque la sécurité dans ce cadre. Celle-ci est surtout rattachée par les enquêtés aux actions menées par les associations/mouvements communautaires (27 %), les organisations et associations religieuses (32 %) ainsi que par les comités locaux de sécurité (35 %).

Enfin, les acteurs de la société civile ont un rôle particulier à jouer lorsqu'il s'agit d'informer à la fois les autorités politiques et les populations de la situation sécuritaire. Les journalistes et les médias ont ainsi un rôle prépondérant pour cela, en plus d'être en contact avec les forces.

⁵ Témoignage d'un élu municipal de Torodi, Journal de terrain, commune de Torodi, région de Tillabéri, octobre 2021.

⁶ Constitués généralement par les chefs de quartier/village, les maires ainsi que par des représentants communautaires ou des groupements professionnels locaux.

Q.5.5- Si oui, comment (première raison) :



Si les acteurs de la société civile sont jugés très favorablement (85 %) pour leur rôle dans la sécurité au Niger, des limites importantes à leur action sont pourtant évoquées.

Ainsi, les organisations et acteurs de la société civile travaillant sur la sécurité manqueraient de budget (à 31 %, 25 % et 19 % dans les régions de Tahoua, Maradi et Tillabéri), mais aussi d'unités (à 23 % et 14 % pour Maradi et Tahoua) - les associations et mouvements de la société civile étant très divers et ne présentant pas un front uni sur les questions de sécurité.

Enfin, la peur des représailles et des intimidations entraverait leur action dans la région de Tillabéri (selon 31 % des répondants). La gravité de la situation sécuritaire dans cette zone rend extrêmement difficile le travail des organisations de la société civile et limite l'impact de leurs activités. Par exemple, les membres des associations et des comités de jeunes qui assureraient la sensibilisation sur le risque d'enrôlement ou informaient sur le règlement des conflits, se retrouvent aujourd'hui au sein des comités de vigilance mis en place, notamment pour lutter contre le banditisme armé.

Dans les trois régions, il est important de souligner qu'il existe une méconnaissance importante des acteurs de la société civile qui paraissent quasi-absents dans les zones rurales ou qui n'y sont pas

réellement identifiés. La capacité de définition de leur rôle exact sur les questions de sécurité dépend également du degré de proximité des enquêtés avec ces structures.

L'action de la société civile semble donc devoir se cantonner à la sensibilisation au niveau local et à la dénonciation des situations à travers des déclarations publiques au niveau national, sans capacité d'impact décisif dans les zones à l'insécurité élevée.

Conclusion

À la suite de cette première collecte, les attentes exprimées par les enquêtés au Niger reposent d'abord sur une nécessaire proximité avec les forces de sécurité qui demande d'établir ou de rétablir une confiance mise à mal au niveau de certaines localités.

Le besoin d'une « meilleure réactivité » est ensuite mentionné de façon forte et répétée par les populations qui ont non seulement besoin de voir les forces patrouiller, mais aussi de pouvoir les contacter de façon effective avec un anonymat garanti, en cas d'attaques ou lors des moments de tension.

Une coordination régulière et des échanges fréquents avec les forces de défense doivent, enfin, être envisagés dans la droite ligne de « l'amélioration de l'accessibilité et de la redevabilité des institutions de sécurité » à laquelle aspire le programme *Just Future*. À ce titre, les conseils villageois ou les structures communautaires sont fréquemment cités comme points de relais efficaces avec les forces (mais dont la protection individuelle face aux menaces possibles nécessite également d'être garantie de façon pérenne).

Face à des relations parfois dégradées et à reconstruire, le rôle de la société civile sur les questions de sécurité est essentiel, mais il est aussi réduit par la complexité et l'enchevêtrement des incidences d'insécurité.

Ainsi, l'action de la société civile dans le cadre de la sensibilisation et la résolution des conflits est reconnue, mais ces organisations peinent à atteindre une visibilité et une légitimité suffisantes – tant auprès des forces qu'auprès des populations – lorsqu'il s'agit de discuter des attitudes et stratégies des acteurs de sécurité en tant que tels.

Un plafond de verre semble peser sur les échanges et les réduire tant dans leur contenu – les questions d'atteintes aux droits de l'homme étant difficilement évocables de façon publique – que dans leurs échos, là aussi peu pris en compte par la sphère politique.

Les acteurs de la société civile doivent être mieux identifiables sur les questions de sécurité et surtout plus accessibles dans les zones rurales, dans les quartiers reculés, mais aussi pour les catégories de populations les plus vulnérables. Le plaidoyer sur la sécurité nécessite d'être sorti des villes et des capitales pour se faire le relais réel des voix qui demandent présence, assistance et reconnaissance par les forces.